

BILAN - ACTIF		EX - 2022			EX - 2021
		BRUT	ATS	NET	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 700 000,00	-1 020 000,00	680 000,00	1 020 000,00
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00	-1 020 000,00	680 000,00	1 020 000,00
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	30 229 568,86	-22 041 345,43	8 188 223,43	6 774 510,14
	* Immobilisation en recherche et dévelop.			0,00	0,00
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	-1 998 828,00	0,00	0,00
	* Fonds commercial	290 000,00		290 000,00	290 000,00
	* Autres immobilisations incorporelles	27 940 740,86	-20 042 517,43	7 898 223,43	6 484 510,14
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	492 094 805,17	-416 490 106,27	75 604 698,90	79 502 285,39
	* Terrains	2 620 502,00		2 620 502,00	2 620 502,00
	* Constructions	110 621 857,88	-85 995 936,61	24 625 921,27	28 400 247,87
	* Installations techniques, matériel et outillage	340 966 483,00	-300 531 670,42	40 434 812,58	42 422 689,35
	* Matériel transport	9 171 443,14	-6 741 353,58	2 430 089,56	2 607 791,84
	* Mobilier, Mat de bureau et aménag. Divers	26 552 309,18	-23 221 145,66	3 331 163,52	2 924 836,09
	* Autres immobilisations corporelles				
	* Immobilisations corporelles en cours	2 162 209,97		2 162 209,97	526 218,24
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	278 478 115,44	-18 177 355,13	260 300 760,31	259 539 839,34
	* Prêts immobilisés				
	* Autres créances financières	51 188 414,28		51 188 414,28	80 427 493,31
* Titres de participation	227 289 701,16	-18 177 355,13	209 112 346,03	179 112 346,03	
* Autres titres immobilisés			0,00	0,00	
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)					
* Diminution des créances immobilisées					
* Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	802 502 489,47	-457 728 806,83	344 773 682,64	346 836 634,87	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	335 889 577,17	-3 711 766,37	332 177 810,80	234 365 993,48
	* Marchandises	31 943 875,07	-2 990 371,52	28 953 503,55	30 516 378,29
	* Marchandises en cours de route			0,00	0,00
	* Matières et fournitures, consommables	219 833 650,54	-721 394,85	219 112 255,69	128 731 035,44
	* Matières et fourniture en cours de route			0,00	0,00
	* Produits finis	84 112 051,56		84 112 051,56	75 118 579,75
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	653 335 499,38	-60 719 568,77	592 615 930,61	588 968 844,87
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 534 912,70		1 534 912,70	6 224 426,98
	* Clients et comptes rattachés	501 093 886,48	-60 719 568,77	440 374 317,71	475 350 929,73
	* Personnel	413 853,68		413 853,68	600 423,13
	* Etat	96 554 280,40		96 554 280,40	52 175 314,08
	* Intérêts courus non échus				
	* Autres débiteurs	53 738 566,12		53 738 566,12	54 617 750,95
	* Comptes de régularisation-Actif	0,00		0,00	0,00
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants)	1 354 322,12		1 354 322,12	2 351 687,14
	TOTAL II (F+G+H+I)	990 723 398,67	-64 431 335,14	926 292 063,53	825 830 525,49
TRESORERIE	TRESORERIE-ACTIF	12 222 414,79		12 222 414,79	5 777 941,00
	* Chèques et valeurs à encaisser	5 839 389,51		5 839 389,51	4 707 550,96
	* Banques, TG et CCP	6 358 089,24		6 358 089,24	1 045 480,40
	* Caisse, Régie d'avances et accréditifs	24 936,04		24 936,04	24 909,64
TOTAL III	12 222 414,79		12 222 414,79	5 777 941,00	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 805 448 302,93	-522 160 141,97	1 283 288 160,96	1 178 445 101,36	

BILAN - PASSIF		EX-2022	EX-2021
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 691 940,00	31 691 940,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
	* Autres réserves	32 093 000,00	32 093 000,00
	* Report à nouveau (2)	254 100 446,50	253 370 823,65
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	16 244 615,27	51 984 562,85
	Total des capitaux propres (A)	385 384 941,77	420 395 266,50
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	455 412,80	571 688,37	
* Subvention d'investissement	455 412,80	571 688,37	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	57 296 186,16	90 192 523,44	
* Autres dettes de financement	57 296 186,16	90 192 523,44	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I(A+B+C+D+E)	443 136 540,73	511 159 478,31	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	256 700 847,22	271 736 148,26
	* Fournisseurs et comptes rattachés	157 019 394,61	160 842 370,21
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 892 876,45	18 394 176,14
	* Personnel	8 014 823,58	10 233 623,70
	* Organisme sociaux	5 477 206,11	6 146 692,30
	* Etat	61 278 962,64	73 018 496,50
	* Comptes d'associés		
	* Autres créanciers	2 116 500,03	2 737 691,57
	* Comptes de régularisation passif	2 901 083,80	363 097,84
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 354 322,12	4 351 687,14
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	2 890 538,44	387 077,26	
Total II (F+G+H)	262 945 707,78	276 474 912,66	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	577 205 912,45	390 810 710,39
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie	474 117 583,21	267 921 770,41
	* Banques	103 088 329,24	122 888 939,98
Total III	577 205 912,45	390 810 710,39	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 283 288 160,96	1 178 445 101,36	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS			TOTAUX N-1
	PROPRE A L'EX 1	EX - N-1 2	TOTAUX DE L'EX 3=2+1	
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	96 032 267,94		96 032 267,94	113 399 178,75
* Ventes de biens et services produits	1 138 103 450,41		1 138 103 450,41	933 096 740,25
chiffre d'affaires	1 234 135 718,35		1 234 135 718,35	1 046 495 919,00
* Variation de stocks de produits (1)	8 993 471,81		8 993 471,81	16 670 734,93
* Immo produites par l'E/ses-pr elle même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation	60 000,00		60 000,00	448 717,18
* Reprises d'exploitation: transfert de chges		15 447 941,57	15 447 941,57	3 430 527,52
Total I	1 243 189 190,16	15 447 941,57	1 258 637 131,73	1 067 045 898,63
II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus(2) de marchandises	77 351 682,54		77 351 682,54	44 851 324,53
* Achats consommés(2) de métal	645 941 918,56		645 941 918,56	504 820 446,45
* Achats cons.(2) de mat et fournitures	244 356 179,49		244 356 179,49	223 490 476,47
* Autres charges externes	62 808 644,52		62 808 644,52	65 429 546,11
* Impôts et taxes	1 203 734,53		1 203 734,53	1 325 275,77
* Charges de personnel	99 732 692,24		99 732 692,24	107 513 446,57
* Autres charges d'exploitation	1 600 476,26		1 600 476,26	2 702 489,73
* Dotations d'exploitation	32 787 367,02		32 787 367,02	24 721 702,32
Total II	1 165 782 695,16		1 165 782 695,16	974 854 707,95
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			92 854 436,57	92 191 190,68
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Pduits des titres de partic. et autres	3 270 630,00		3 270 630,00	3 270 630,00
* Gains de change	9 986 222,78		9 986 222,78	2 484 010,87
* Interêts et autres produits financiers	4 145 610,52		4 145 610,52	9 186 999,68
* Reprises financier : transfert charges		2 351 687,14	2 351 687,14	597 959,00
Total IV	17 402 463,30	2 351 687,14	19 754 150,44	15 539 599,55
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'interêts	22 171 775,15		22 171 775,15	11 594 611,08
* Pertes de change	53 949 914,64		53 949 914,64	5 388 593,16
* Autres charges financières				
* Dotations financières	1 354 322,12		1 354 322,12	18 279 042,27
Total V	77 476 011,91		77 476 011,91	35 262 246,51
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-57 721 861,47	-19 722 646,96
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			35 132 575,10	72 468 543,72
VIII PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immo.	80 000,00		80 000,00	200 000,00
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur provisions d'INVEST		116 275,57	116 275,57	116 275,60
* Autres produits non courants	684 324,98		684 324,98	178 556,24
* Reprises NC ; transferts de charges				6 000 000,00
Total VIII	764 324,98	116 275,57	880 600,55	6 494 831,84
IX CHARGES NON COURANTES				
* VNA des immobilisations cédées				3 543,51
* Créances devenues irrecouvr.	5 162 050,38		5 162 050,38	5 218,20
* Autres charges non courantes	4 042 390,00		4 042 390,00	2 354 949,00
* Dotations non courantes aux Ats & Pvs				
Total IX	9 204 440,38		9 204 440,38	2 363 710,71
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-8 323 839,83	4 131 121,13
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			26 808 735,27	76 599 664,85
IMPÔTS SUR LES BENEFICES			10 564 120,00	24 615 102,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			16 244 615,27	51 984 562,85
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 279 271 882,72	1 089 080 330,02
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			1 263 027 267,45	1 037 095 767,17
XVI RESULTAT NET (total des pdts-total charges)			16 244 615,27	51 984 562,85

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

	EX-2022	EX-2021
1 + Ventes de Marchandises (en l'état)	96 032 267,94	113 399 178,75
2 - Achats revendus de marchandises	77 351 682,54	44 851 324,53
I = MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	18 680 585,40	68 547 854,22
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 147 096 922,22	949 767 475,18
3 Ventes de biens et services produits	1 138 103 450,41	933 096 740,25
4 Variation stocks produits	8 993 471,81	16 670 734,93
5 Immo. produites par l'entreprise pour elle même		
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	953 106 742,57	793 740 469,03
6 Achats consommés de matières et fournitures	890 298 098,05	728 310 922,92
7 Autres charges externes	62 808 644,52	65 429 546,11
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	212 670 765,05	224 574 860,37
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	1 203 734,53	1 325 275,77
10 - Charges de personnel	99 732 692,24	107 513 446,57
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	111 734 338,28	115 736 138,03
11 + Autres produits d'exploitation	60 000,00	448 717,18
12 - Autres charges d'exploitation	1 600 476,26	2 702 489,73
13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	15 447 941,57	3 430 527,52
14 - Dotations d'exploitation	32 787 367,02	24 721 702,32
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	92 854 436,57	92 191 190,68
VII +/- RESULTAT FINANCIER	-57 721 861,47	-19 722 646,96
VIII = RESULTAT COURANT	35 132 575,10	72 468 543,72
IX +/- RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	-8 323 839,83	4 131 121,13
15 - Impôts sur les résultats	10 564 120,00	24 615 102,00
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	16 244 615,27	51 984 562,85

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	16 244 615,27	51 984 562,85
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	14 082 559,44	14 327 248,79
3	+ Dotations financières (1)		15 927 355,13
4	+ Dotations non courantes(1)		
5	- Reprises d'exploitation(2)		
6	- Reprises financières(2)		
7	- Reprises non courantes(2)	116 275,57	116 275,60
8	- Produits des cessions d'immobilisation	80 000,00	200 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées		3 543,51
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	30 130 899,14	81 926 434,68
10	Distributions de bénéfices	51 254 940,00	37 276 320,00
II	AUTOFINANCEMENT	-21 124 040,86	44 650 114,68

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice		Variations a-b	
	Exercice a	précédent b	Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	443 136 540,73	511 159 478,31	68 022 937,58	
Moins actif immobilisé	344 773 682,64	346 836 634,87		2 062 952,23
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	98 362 858,09	164 322 843,44	65 959 985,35	
Actif circulant	926 292 063,53	826 130 525,49	100 161 538,04	
Moins passif circulant	262 945 707,78	276 774 912,66	13 829 204,88	
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	663 346 355,75	549 355 612,83	100 161 538,04	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-564 983 497,66	-385 032 769,39		166 121 523,39

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT		
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)	-21 124 040,86	44 650 114,68		
+ Capacité d'autofinancement	30 130 899,14	81 926 434,68		
- Distributions de bénéfices	51 254 940,00	-37 276 320,00		
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMO (B)	80 000,00	200 000,00		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles	80 000,00	200 000,00		
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ récupérations / créances immobilisées				
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
subvention d'investissement				
AUG DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		50 000 000,00		
TOTAL RESSOURCES STABLES (A +B+C+D)	-21 044 040,86	94 850 114,68		
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUI & AUG D'IMMOBILISATIONS (E)	12 019 607,21	14 365 417,40		
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	2 564 686,61	1 588 323,48		
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	8 693 999,63	8 465 369,72		
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immob.	760 920,97	4 311 724,20		
* REMB.DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMB.DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	32 896 337,28	8 200 104,39		
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	44 915 944,49	22 565 521,79		
III VARIATION DU B F G	100 161 538,04	168 086 383,86		
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	166 121 523,39	95 801 790,97		
TOTAL GENERAL	145 077 482,53	145 077 482,53	190 651 905,65	190 651 905,65

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part. au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états			Produits inscrits au C.P.C de l'ex
						6	7	8	
	1	2	3	4	5				9
AFRIC INDUSTRIE	INDUSTRIE	14 575 000,00	51%	19 039 813,66	19 039 813,66	31/12/2022	45 199 768,75	6 187 228,07	3 270 630,00
MANSART	INDUSTRIE	1 000 000,00	100%	5 900 000,00	2 013 135,19	31/12/2022	2 009 075,19	-5 255,00	
BELPROMO	IMMOBILIER	122 000 000,00	100%	122 000 000,00	109 959 509,68	31/12/2022	74 399 493,67	1 088 813,62	
NAFIDA ALUMINIUM	IMMOBILIER	100 000,00	100%	100 000,00	100 000,00	31/12/2022	1 161 385,66	233 449,36	
ALM AFRICA	NEGOCE	3 000 000,00	100%	3 000 000,00	3 000 000,00	31/12/2022	-2 151 452,50	-3 051 002,09	
INDUSTUBE	INDUSTRIE	60 000 000,00	100%	74 999 887,50	74 999 887,50	31/12/2022	64 129 615,52	3 307 856,47	
GEA	HOLDING	6 000 000,00	10%	600 000,00	0,00	31/12/2021	-3 380 215,26	-981 793,14	
SMA STRUCTAL	IMMOBILIER	2 150 000,00	80%	1 650 000,00	0,00	31/12/2012	-8 568 617,22	-1 089 555,26	
		208 825 000,00		227 289 701,16	209 112 346,03		172 799 053,81	5 689 742,03	3 270 630,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION Production par l'entreprise			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	pr elle-m	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 700 000,00							1 700 000,00
*Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00							1 700 000,00
*Primes de remboursement obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 664 882,25	2 564 686,61		2 568 977,30			2 568 977,30	30 229 568,86
* Immobilisation en recherche et dévp.								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00							1 998 828,00
* Fonds commercial	290 000,00							290 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	25 169 410,56	18 000,00		2 568 977,30				27 756 387,86
*Autres immobilisations incorporelles en cours	206 643,69	2 546 686,61				2 568 977,30		184 353,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	484 083 305,54	8 693 999,63		1 561 499,78	682 500,00		1 561 499,78	492 094 805,17
* Terrains	2 620 502,00							2 620 502,00
*Constructions	110 455 554,54	166 303,34						110 621 857,88
*Installat. techniques,matériel et outillage	336 098 405,97	3 306 577,25		1 561 499,78				340 966 483,00
* Matériel de transport	9 103 943,14	750 000,00			682 500,00			9 171 443,14
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	25 278 681,65	1 273 627,53						26 552 309,18
*Autres immobilisations corporelles								
*Immobilisations corporelles en cours	526 218,24	3 197 491,51					1 561 499,78	2 162 209,97

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	18 177 355,13							18 177 355,13
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	18 177 355,13							18 177 355,13
4. Prov pour dépréciation de l'AC(hors trésor)	61 174 469,13	18 704 807,58			15 447 941,57			64 431 335,14
5. Autres provisions pour risques et charge	4 351 687,14		1 354 322,12			2 351 687,14		3 354 322,12
6. Prov pour dépréciation de Cptes de trésor								
SOUS TOTAL (B)	65 526 156,27	18 704 807,58	1 354 322,12		15 447 941,57	2 351 687,14		67 785 657,26
TOTAL (A+B)	83 703 511,40	18 704 807,58	1 354 322,12		15 447 941,57	2 351 687,14		85 963 012,39

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des €		NEANT

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données				NEANT	
Sûretés reçues				NEANT	

(1) - Gage :1Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

PASSIF EVENTUELS

(a) Les déclarations de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS (2019-2022) ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration et donner lieu à d'éventuels redressements.

(b) Les stocks en admission temporaire sont sujets à une justification de leur réexportation vis-à-vis de l'administration des douanes dans un délai de deux ans à partir de la date de leur admission au Maroc.

En cas de différence avec la situation tenue par la douane, la société risque de devoir payer les droits de douanes et intérêts de retard sur les quantités considérées non réexportées dans les délais.

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone Industrielle – Route de Tétouan
Lot 78 – Tanger

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 385.840.354,57 dont un bénéfice net de MAD 16.244.615,27.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 501,1 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 60,7 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; - Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; - Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; - Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...) ;

2. Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 209,1 millions de dirhams soit 16% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 100,2 millions de dirhams, soit 8% du total actif.</p> <p>Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative de jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ; - Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ; - Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ; - Examiner les rapports d'expertises immobilières reçues pour les participations portant des actifs immobiliers - Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation. - Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
10 Boulevard Abdelkhalq Ben Kaddou
- CASABLANCA -
TÉL: 0212 52 52 52 - Fax: 0212 52 52 52

Abdelmejid FAIZ
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guencoun
Rue Al Yamane N°57 - Tanger
Tél: +212 (0) 5 39 32 00 45

Nafeh AGOURRAM
Associé

SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1. Principes et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Aluminium du Maroc sont préparés conformément à l'avis N° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 ;

1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les Sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale

La filiale Africaine de la société ALM Africa, ALM Sénégal dont l'activité principale est la commercialisation et le négoce des produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans le marché de ces pays, est intégrée proportionnellement du fait qu'elle est contrôlée d'une manière conjointe avec un partenaire local et selon la méthode du cours de clôture.

Les filiales LRA et Balcony ne sont pas contrôlées par le groupe. Toutefois, étant présent dans les organes de gouvernance de ces entités, le groupe y exerce une influence notable dans la gestion. Ces entités ont été intégrées au périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence

Liste des sociétés consolidées:

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION GROUPE ALUMINIUM DU MAROC				
Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrusif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Industube	Fabricant de tube en acier	100%	100%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence
BALCONY RESIDENCES S.A	Immobilière	35%	28%	Mise en équivalence

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.2 Date de clôture

Les sociétés du Groupe Aluminium du Maroc clôturent leurs comptes semestriels au 30 juin et les comptes annuels au 31 décembre.

2. Méthodes d'évaluation

2.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition dégagé suite à l'acquisition d'une filiale est, soit amorti sur la durée du business plan ayant servi à déterminer le prix d'acquisition, soit affecté aux postes d'actifs ayant subi une réévaluation.

Pour le groupe Aluminium du Maroc, les écarts d'acquisition concernent les sociétés Mansart, Afric Industries et Industube, et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'écart d'acquisition sur la société Mansart est affecté à la valeur du terrain,
- L'écart d'acquisition sur la société Industube est affecté conjointement à la valeur du terrain et des constructions. La partie affectée aux constructions a été amortie sur 10 ans. L'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'acquisition de la deuxième tranche de titres a été comptabilisé en provisions pour risques et charges
- L'écart d'acquisition sur la société Afric Industries est amorti sur une durée de 25 ans.

2.2 Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les logiciels AS 400 et JDE, ils sont amortis sur une durée de 10 ans. A cela s'ajoute un fond commercial acquis par AFRIC Industries pour KMAD 3 500 et un autre par Industube pour KMAD 1 000.

2.3 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et selon les durées de vie ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les opérations de crédit- bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières de ces sociétés.

Les prêts immobilisés intra-groupe sont retraités par élimination.

2.5 Stocks

Les stocks sont composés de Marchandises, Matières et fournitures consommables, produits finis et semi-finis et sont valorisés comme suit :

Les marchandises comportent principalement les accessoires de menuiserie, les joints, les blocs outils et les machines destinés à la vente en l'état, et sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les matières et fournitures consommables regroupent les matières premières, les matières consommables, les pièces de rechanges et les fournitures consommables, et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les produits finis et encours de production industrielle sont évalués au coût direct atelier.

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

La marge sur stocks intra-groupe n'a pas été retraitée du fait de son caractère non significatif.

2.6 Créances et chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement. Le montant de la dépréciation prend en compte l'ancienneté de la créance et la capacité du débiteur à honorer sa dette.

Le chiffre d'affaires est enregistré dès lors que les produits sont livrés, ou bien que des services ou prestations sont rendus aux clients.

2.7 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêt des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, leurs objets sont clairement identifiés mais leur réalisation est incertaine.

2.8 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur l'utilisation des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés. Le taux d'impôt utilisé pour le calcul des impôts différés est de 26%.

2.9 Autres retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

Etats financiers consolidés

BILAN ACTIF (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
Actif immobilisé	281,5	311,9
- Ecart d'acquisition	1,2	1,3
- Immobilisations incorporelles	14,4	13,0
- Immobilisations corporelles	216,9	233,0
- Immobilisations financières	7,0	8,5
- Titres mis en équivalence	42,0	56,1
Actif circulant	1 044,2	893,2
- Stocks et en cours	488,9	350,9
- Clients et comptes rattachés	381,5	420,0
- Impôts différés actifs	5,6	3,0
- Etat	150,2	102,1
- Autres créances et comptes de régularisation	17,9	15,7
- Valeurs mobilières de placement	0,1	1,5
Disponibilités	37,3	30,0
TOTAL DE L'ACTIF	1 363,0	1 235,2

BILAN PASSIF (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46,6	46,6
- Primes d'émission	32,5	32,5
- Réserves consolidées	187,4	218,0
- Résultats consolidés	4,5	18,2
Capitaux propres part du Groupe	271,0	315,3
- Intérêts minoritaires	22,2	22,2
Total Capitaux propres	293,2	337,5
Passif à long terme	164,7	199,7
Passif circulant	220,4	251,1
- Fournisseurs et comptes rattachés	107,2	122,8
- Autres dettes et comptes de régularisation	23,2	24,2
- Etat	87,5	102,1
- Provisions pour risques et charges	2,0	2,0
- Impôts différés passifs	0,6	0,0
Trésorerie passif	684,8	446,8
TOTAL DU PASSIF	1 363,0	1 235,2

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
Chiffres d'affaires	1 418,8	1 172,1
Variation de stocks de produits	26,8	14,8
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation	0,1	0,6
Achats consommés	1 096,1	812,5
Charges externes	66,2	69,1
Charges de personnel	128,0	135,2
Autres charges d'exploitation	2,4	4,9
Impôts et taxes	2,1	3,5
Dotations d'exploitation	28,4	34,6
Résultat d'exploitation	122,7	127,6
Charges et produits financiers	- 76,5	- 55,3
Résultat courant des entreprises intégrées	46,2	72,3
Charges et produits non courants	- 9,6	1,7
Impôts sur les résultats	13,0	27,2
Résultat net des entreprises intégrées	23,6	46,8
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	- 16,0	- 25,6
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	0,1	0,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	7,5	20,8
Intérêts minoritaires	3,1	2,6
Résultat net (Part du groupe)	4,5	18,2

Tableau de variation des capitaux propres au 31.12.2022

Tableau de variation des capitaux propres consolidé au décembre 2022	Capital	Primes d'émission	Reserves et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 Décembre 2021	46,6	32,5	236,2	315,3	22,2	337,5
Distribution de dividendes			- 51,3	- 51,3	- 3,1	- 54,4
Variation périmètre			0,6	0,6		0,6
Ecart de change			- 0,3	- 0,3		- 0,3
Résultat net de l'exercice			4,5	4,5	3,1	7,5
Variation titres m.e.q			1,9	1,9		1,9
Autres corrections			0,3	0,3	0,0	0,3
Situation au 31 Décembre 2022	46,6	32,5	191,9	271,0	22,2	293,2

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN M MAD)

Flux de trésorerie liés à l'activité	Au 31 12 2022	Au 31 12 2021
Résultat Net des sociétés intégrées :	23,6	46,8
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitations	25,3	60,7
Variation des impôts Différés :	- 2,0	- 0,9
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:		- 0,2
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	46,9	106,4
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	- 179,8	- 163,0
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	- 132,9	- 56,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;		
Acquisition des immobilisations CORPO/INCORP	- 12,7	- 23,4
Acquisition des immobilisations Financières (en net)	1,5	- 5,2
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2,9	0,4
Incidence de variation de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 8,3	- 28,2
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 51,3	- 37,3
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 3,1	- 3,1
Augmentation de capital en numéraire	- 1,9	- 1,2
Emissions d'emprunts	20,0	71,2
Remboursement d'emprunt	- 53,8	- 22,3
Autres variations	0,7	0,0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 89,5	7,2
Variation de trésorerie	- 230,7	- 77,5
Trésorerie d'ouverture	- 416,7	- 339,2
Trésorerie de clôture	- 647,5	- 416,7



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



A&T Auditeurs Consultants
Résidence Les 4 Temps, Bloc C,
Rue Al Yamane, N°57
90000 Tanger
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ALUMINIUM DU MAROC et de ses filiales (Groupe ALUMINIUM DU MAROC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 293.154 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 7.547.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 381,5 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ;- Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;- Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes



Abdelmejid FAIZ
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guennoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tél.: +212 (0) 5 39 32 00 45

Nafeh AGOURRAM
Associé